



Hege Conseils



CONCOURS RE INVENTER LA PLANETE

Le concours RE INVENTER LA PLANETE a été créé en 2019, par le cabinet HEGE Conseils en partenariat avec l'Ecole des Mines de Nancy. Le but est d'encourager les Innovations Technologiques en faveur de l'environnement.

Le cabinet HEGE Conseils a été créé en 2008 par Frédéric HEGE, Directeur, Diplômé de l'Ecole des Mines de Paris. Le cabinet se trouve à Strasbourg, et propose un accompagnement d'expert dans l'acquisition et la défense des droits de Propriété Industrielle.

Les projets qui se présenteront au Concours pourront concerner des solutions techniques en faveur de l'environnement, apportant par exemple :

- Une meilleure utilisation des ressources,
- Une réduction des déchets,
- Une réduction de la consommation de matière ou d'énergie,
- Une amélioration du tri pour faciliter le recyclage,
- Une amélioration du recyclage de certains produits,
- Une utilisation d'une matière locale plutôt qu'importée de loin,
- ...

1. Critères d'éligibilité :

- Le Concours est ouvert à toute personne ou groupe de personnes physiques ou entreprises,
- La solution technique pourra avoir fait l'objet d'une demande de brevet ou non (si non, prendre contact le plus tôt possible avec les organisateurs du Concours à l'adresse ci-dessous pour régler les problèmes de confidentialité),
- L'innovation ne devra pas avoir été communiquée au public depuis plus de 2 ans,
- Le projet doit être techniquement au point lors de la présentation au jury (par exemple existence d'une preuve de concept, ou d'un prototype).

2. Critères d'appréciation :

- Les apports du projet en faveur de l'environnement,
- Le caractère innovant de la solution technique.

3. Déroulement du concours :

- Dépôt du dossier de candidature : Envoi du formulaire d'inscription joint avant le 31 juillet 2019, à retourner par email à l'adresse suivante :
keller@hege-conseils.fr
- Envoi d'un dossier de présentation du projet, de 6 pages au maximum : avant le 4 octobre 2019 à la même adresse.
- Les dossiers sont ensuite examinés par un jury,
- Présentation au jury des projets sélectionnés : le 22 novembre 2019 à Strasbourg,
- Cérémonie de remise des prix le 30 janvier 2020 sur le campus d'ARTEM à Nancy, au cours de laquelle les lauréats des meilleurs projets présenteront leur projet au public et se verront remettre une récompense de :
 - Deux prix de 3 000 euros chacun, pour une personne, un groupe de personnes physiques ou une entreprise de 250 salariés ou moins,
 - Un prix de 500 euros pour une entreprise de plus de 250 salariés.

Pour toute question, merci de contacter le cabinet Hege Conseils à l'adresse suivante :

keller@hege-conseils.fr

Formulaire d'inscription au concours RE INVENTER LA PLANETE

Nom du candidat :

Adresse email : Téléphone :

Titre du projet :

Résumé du projet, y compris le contexte global et la solution technique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Demande de brevet déposée ? oui / non si oui, date de dépôt :

Avantages pour l'environnement apportés par le projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le

Signature :